



Wallonie

COMMUNE D'OUFFET

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

**Le demandeur :** Commune d'Ouffet, Rue du Village, 3 à 4590 Ouffet

**Situation du terrain concerné :** Temme à Ouffet, parcelle concernée section E 103 C2 et E102 Z2 partie

**Le projet :** Construction d'un hangar communal en dérogation au plan de secteur (Zone de dépendances d'extraction)

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration communale d'Ouffet, rue du Village n° 3 à 4590 OUFFET (s'adresser à l'accueil).

**Le dossier peut être consulté les jours ouvrables** à l'Administration communale d'OUFFET **du 28 juin au 13 juillet 2018** :

- du lundi au vendredi de 09 H à 12 H ;
- le mercredi après-midi de 13 H à 16 H ;
- le samedi matin de 10 H à 12 H.

Pour les consultations du samedi matin, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Monsieur Henri LABORY, Directeur général, téléphone : 086/36.61.36, mail : [henri.labory@ouffet.be](mailto:henri.labory@ouffet.be).

**L'enquête publique est ouverte le 28 juin 2018 et clôturée le 13 juillet 2018.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège Communal d'Ouffet, rue du Village n° 3 à 4590 OUFFET ;
- par télécopie au numéro : 086/36.73.79 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [commune@ouffet.be](mailto:commune@ouffet.be) ;
- remises à Monsieur Henri LABORY, Directeur général, dont le bureau se trouve au rez-de-chaussée.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : ENQUETE PUBLIQUE (Hangar communal).

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Monsieur Henri LABORY, ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

**La séance de clôture de l'enquête publique** aura lieu à l'adresse suivante : Administration communale d'Ouffet, rue du Village n° 3 à 4590 OUFFET, **le 13 juillet 2018, à 15h00.**

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, chargé de donner des explications sur le projet est Monsieur Henri LABORY, dont le bureau se trouve au rez-de-chaussée.